

PROVINCE DE QUÉBEC  
**MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE LA TRINITÉ-DES-MONTS**

**Séance ordinaire  
02 Mars 2020**

Assemblée régulière de la Municipalité de la Paroisse de La Trinité-des-Monts, tenue au lieu et à l'heure ordinaire des sessions, le lundi, 02 mars 2020, à la salle du conseil de l'édifice municipal, situé au 12, rue Principale Ouest, La Trinité-des-Monts sous la présidence de monsieur Yves Detroz, maire.

Sont présents:

Madame Lise Lebel  
Madame Nicole Després  
Madame Denyse Leduc  
Monsieur Langis Proulx  
Monsieur René Morin

Formant quorum sous la présidence du maire.

Madame Nadia Lavoie, dir. gén. fait fonction de secrétaire d'assemblée.

8 personnes assistent à ladite séance ordinaire.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h00. Monsieur Yves Detroz, maire, souhaite la bienvenue et demande un moment de silence..

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**Résolution No 022-20**

Il est proposé par Lise Lebel, et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté en laissant le varia ouvert.

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE FÉVRIER 2020

**Résolution No 023-20**

Il est proposé par Nicole Després, et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal du 03 février 2020 ainsi que les deux procès-verbaux extraordinaire du 06 février et du 17 février 2020. Chacun des membres du conseil municipal présent déclarant l'avoir lu et en être satisfait.

DÉPÔT DE L'ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES

Je, soussignée, Nadia Lavoie, dir. gén. /sec.-trés. de la Municipalité de La Trinité-des-Monts, certifie que j'ai déposé l'état des revenus et des dépenses au 29 février 2020.

.....  
Nadia Lavoie  
Dir. gén. /sec.-trés.

COMPTES À PAYER

**Résolution No 024-20**

Je, soussignée, Nadia Lavoie, dir. gén. /sec.-trés. de la municipalité de La Trinité-des-Monts, certifie que la municipalité possède les fonds requis pour payer ces achats.

.....  
Nadia Lavoie  
Dir. gén. /sec.-trés.

Après lecture de la liste des comptes à payer et des dépenses incompressibles, il est proposé par Langis Proulx, et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de La Trinité-des-Monts accepte les comptes à payer suivants et en autorise le paiement:

DÉPENSES AU 29 FÉVRIER 2020

Alarme 911 Rimouski/ Loisirs :	19.49\$
Dépenses incompressibles (par Accès-D):	9 150.41\$
Dépenses incompressibles (par chèque):	514.50\$
Dépenses compressibles :	52 584.05\$
Frais fixes opération entreprise :	60.25\$
Int. Prêt temporaire :	202.64\$
Int. Prêt No2 TECQ 2014-2018 :	1 149.48\$
Int. Prêt No4 Réseau d'égout :	199.46\$
Int. Prêt No5 Niveleusse :	1 269.94\$
Int. Prêt No6 Réseau d'égout :	787.66\$
Int. Prêt No8 Édifice municipal :	22 242.20\$
Paieement/ RCAP :	161.75\$
Remb. Capital emprunt temporaire :	5 527.46\$
Remb. Capital Prêt No5 Niveleusse :	7 930.06\$
Remb. Capital Prêt No6 Réseau d'égout :	13 500.00\$
Remises Fédérales/Provinciales Janvier 2020 :	5 891.06\$
Salaires des employés :	15 038.00\$
<b>Total des dépenses pour février 2020 :</b>	<b>136 228.41\$</b>

REVENUS AU 29 FÉVRIER 2020

Arrondissement :	0.01\$
Cour municipale :	192.00\$
Corpo. Dév. (partage/achat vaisselle compostable)	132.52\$
Déboursé de la TECQ :	22 000.00\$
Intérêts-arrière de taxes :	31.35\$
Location Centre des Loisirs :	120.00\$
MTQ; subvention député :	6 200.00\$
Revenu divers :	76.35\$
SADC (vidéo promotionnel) :	400.00\$
Subvention Recyc-Québec :	9 071.16\$
Taxes foncières générales :	25 439.18\$
Vente de couverts compostable :	27.00\$
<b>Total des revenus pour février 2020 :</b>	<b>63 689.57\$</b>
<b>Solde en banque au 29 février 2020 :</b>	<b>-45.25\$</b>
<b>Solde en banque dans crédit variable :</b>	<b>124 907.61\$</b>

ORDONNANCE DE VENTE POUR TAXES 2020

**Résolution No 025-20**

**Considérant que** le conseil a pris connaissance de la liste des immeubles à l'égard desquels des taxes sont impayées;

**En conséquence,** en vertu de l'article 1022 et suivant du Code municipal, il est proposé par Denyse Leduc et résolu à l'unanimité que la municipalité de La Trinité-des-Monts approuve la liste des personnes endettées envers la municipalité, et d'autoriser la directrice générale à transmettre cette liste à la MRC de Rimouski-Neigette.

CONTRIBUTION AU SERVICE DE SURVEILLANCE - ÉCOLE LA COLOMBE

**Résolution No 026-20**

**ATTENDU QUE** qu'il y a 8 élèves de la Trinité-des-Monts qui fréquentent l'École La Colombe pour l'année scolaire 2019/2020;

**ATTENDU QUE** le calcul apporté par le conseil de la municipalité est fait en conséquence d'un salaire d'un surveillant et non de deux surveillants;

**ATTENDU QUE** le calcul sera révisé et ajusté à chaque année scolaire en fonction du nombre d'élèves de la Trinité-des-Monts qui fréquentent l'École La Colombe;

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par René Morin et résolu à l'unanimité que la municipalité de La Trinité-des-Monts contribue financièrement pour la somme de (1 385.00\$) pour l'année scolaire 2019/2020 soit en fonction du calcul suivant: 4 500\$/26 élèves qui donne 173.08\$/par élève,

multiplié par huit (8) élèves de La Trinité-des-Monts qui donne un total de mille trois cents quatre-vingt-cinq dollars (1 385.00\$). Arrondi au dollar le plus près.

NOMINATION DES REPRÉSENTANTS POUR LES ORGANISMES DU MILIEU

**Résolution No 027-20**

Il est proposé par Lise Lebel et résolu unanimement que la municipalité de La Trinité-des-Monts mandate les conseillers et conseillères aux organismes suivants à titre de représentant:

Comité de La Route des Monts Notre-Dame: madame Denyse Leduc  
Politique familles et aînées: monsieur Lawrence Brisson

Le représentant assiste seulement aux réunions du comité qu'il ou elle représente et donne un compte rendu en séance ordinaire du conseil municipal. Par contre, dans le comité de La Route des Monts Notre-Dame le représentant doit siéger sur le conseil d'administration. Pour les autres comités le membre du conseil qui désire siéger sur le comité qu'il représente, cela est fait à titre de choix personnel.

APPUI À LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-EUGÈNE-DE-LADRIÈRE POUR LA MOBILISATION FACE AU MANQUE DE PLACE EN SERVICE DE GARDE DANS LA MRC RIMOUSKI-NEIGETTE

**Résolution No 028-20**

Il est proposé par Nicole Després et résolu à l'unanimité que la municipalité de La Trinité-des-Monts appui la municipalité de Saint-Eugène-de-Ladrière dans leur demande sur la mobilisation face au manque de place en service de garde dans la MRC Rimouski.

APPUI À LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-NARCISSE-DE-RIMOUSKI DANS LE CADRE DES RÉOLUTIONS DEMANDANT CERTAINES INTERVENTIONS DU MTQ SUR LA 232

**Résolution No 029-20**

Il est proposé par Nicole Després et résolu à l'unanimité que la municipalité de La Trinité-des-Monts appui la municipalité de Saint-Narcisse-de-Rimouski dans leurs demandes concernant les résolutions suivantes:

Numéro : #20200209 intitulée **«Demande de réévaluation de la signalisation et de la limite de vitesse permise - Secteur entre le kilomètre 114 et 115 de la route 232 (Taché)»;**

Numéro: #20200225 intitulée **«Secteur de la «Côte à Gauthier» - Route 232 (Route des Pionniers) numéro civique 1436»;**

Numéro: #20200226 intitulée **«Demande de pavage de la Route 232 (route des Pionniers et route Taché) - Tronçon débutant à l'intersection du chemin Duchénier jusqu'à l'intersection de la route du Fond-d'Ormes»;**

**EN CONSÉQUENCE**, le conseil de la municipalité de La Trinité-des-Monts demande au Ministère des Transports d'acquiescer aux demandes ci-haut mentionnées afin de rendre le route sécuritaire aux usagés.

DEMANDE DE COMMANDITE POUR LE TOURNOI DE CARTE «CHARLEMAGNE» DU CLUB DES 50 ANS ET PLUS

**Résolution No 030-20**

Il est proposé par Lise Lebel et résolu à l'unanimité que la municipalité de La Trinité-des-Monts accepte de commanditer le tournoi de carte du Club des 50 ans et plus dans le cadre du Carnaval 2020, au montant de cinquante (50\$) dollars.

PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL

**Résolution No 031-20**

**Attendu que** le ministère des Transports a versé une compensation de 169 846 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2019;

**Attendu que** les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1

et 2 ainsi que les éléments des ponts dont les municipalités sont responsables et situés sur ces routes;

**En conséquence**, il est proposé par René Morin et résolu à l'unanimité que la municipalité de La Trinité-des-Monts informe le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

NOMMER UN RESPONSABLE DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

**Résolution No 032-20**

Il est proposé par Langis Proulx et résolu à l'unanimité que la municipalité de La Trinité-des-Monts nomme madame Johanne Frappier responsable de la bibliothèque municipale; la présente résolution rescinde toute résolution antérieure concernant la nomination d'une personne responsable de la bibliothèque.

NOMMER UN REPRÉSENTANT DE LA MUNICIPALITÉ AUPRÈS DU C.R.S.B.P.

**Résolution No 033-20**

Il est proposé par Denyse Leduc et résolu à l'unanimité que la municipalité de La Trinité-des-Monts nomme madame Lise Lebel représentante de la municipalité auprès du Centre régional de services aux bibliothèques publiques du Bas-Saint-Laurent; la présente résolution rescinde toute résolution antérieure concernant la nomination d'un représentant auprès du C.R.S.B.P.

PÉRIODE DE QUESTION

Une période de question est tenue conformément à la loi, de 19h35 à 19h37.

RAPPORT DES REPRÉSENTATIONS DU MAIRE

Monsieur Yves Detroz, maire, donne lecture du rapport de ses activités mensuelles et dépose le rapport en séance tenante.

CORRESPONDANCE

La secrétaire d'assemblée fait lecture de la correspondance.

PÉRIODE DE QUESTION

Une période de question est tenue conformément à la loi, de 20h02 à 20h38.

VARIA

LEVÉE DE LA SÉANCE

**Résolution No 034-20**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Nicole Després que la séance soit levée. Il est 20h38.

ADOPTÉ À LA SÉANCE DU 06 AVRIL 2020

.....  
Yves Detroz, Maire

.....  
Nadia Lavoie, Dir. gén./sec.-trés.